

## Compte-rendu d'activité 2012 et 2013 des Assurances STW.

Ce compte-rendu d'activité pour l'AG STW de 2014 couvre l'année 2012 et 2013.

Au cours de ces deux exercices, STW a été confrontée au retrait de son partenaire Assurances GROUPAMA TRANSPORT.

### 1°) Historique de la résiliation de Groupama-Transport

La résiliation du Partenariat par Groupama le 04 Janvier 2013 pour « mauvais résultats » a brusquement fait passer STW de la position confortable d'une Association de bons navigateurs, à celle très inconfortable d'une Association de mauvais navigateurs. C'est ce qui a circulé dans le monde des assureurs en France.

Il y a 4 raisons à cette résiliation :

- La récurrence de la sinistralité, particulièrement en fin 2012 qui s'est terminée par deux pertes totales dont un catamaran en zone Europe avec 5 victimes. Il semble bien que les équipements modernes (logiciels de navigation, fichiers météo) donnent l'illusion d'une facilité qui laisse place à des réactions inadaptées face à une situation imprévue.
- L'augmentation, hors de France, du coût de réparation des sinistres. L'arrivée d'Internet dans les coins les plus reculés du Monde a permis aux chantiers de connaître les tarifs des réparations en Europe et aux USA. Bien conseillés localement, ils savent en quelques clics combien vaut un voilier sur le marché de l'occasion. En cas de remorquage sur échouage ou autre gros sinistre, ils exigent 50% de la valeur du bateau. Pour tout sinistre qui sera payé par l'assureur, on voit le devis s'envoler. Nous estimons l'impact coût à +40%.
- Le refus de STW tout au long de l'année 2012 d'augmenter les tarifs d'assurance de presque 100% comme le demandait Groupama Transport. Il nous semblait logique que cette augmentation concerne également Groupama Transport en Tour Du Monde, particulièrement les « programmes bateaux neufs chantiers » tels que LAGOON, AMEL, ALLURE etc... La position défendue alors par STW (Alain Richard et Philippe Boyer) était l'impossibilité pour STW de justifier de telles augmentations pour ceux qui n'avaient pas eu de sinistre depuis plusieurs années (80% des adhérents assurés).
- Les mesures drastiques imposées par HELVETIA, le repreneur de Groupama Transport qui a imposé de ne conserver que les « bons contrats ». Il s'est avéré après enquête, qu'en réalité STW n'était pas plus mauvais élève que les autres, mais la décision d'Helvétia était prise. Dont acte.

La résiliation a eu un impact très négatif sur notre réputation dans le monde de l'assurance. Il a fallu dépenser beaucoup d'énergie et de force de persuasion pour vous défendre et démontrer que les marins STW étaient d'aussi bons marins (et même meilleurs) que les autres.

Notre deuxième Partenaire assureur, AMLIN, auprès duquel ANP a tenté de replacer le portefeuille Groupama Transport résilié, a d'abord accepté à certaines conditions mais, devant la valeur élevée des bateaux assurés, a renoncé à ce transfert devant le risque de total déséquilibre financier en cas d'une nouvelle perte totale.

Au moment de la résiliation, le portefeuille Groupama était de 467 bateaux assurés.

### 2°) Situation actuelle avec AMLIN

Le Partenariat avec AMLIN a débuté le 1<sup>er</sup> Juin 2011.

Il a été basé sur un accord de souscription pour des bateaux de valeurs inférieure à 80.000 €, les voiliers construits par un chantier de moins de 10 exemplaires et les constructions amateur.

La sinistralité est également importante mais inférieure à celle de Groupama.  
Nous notons 3 pertes totales en 2 ans.

Depuis la résiliation Groupama Transport, ANP dirige vers AMLIN toutes les demandes d'assurance.

Nous avons constaté que les zones souscrites depuis 2005 pour la totalité des 2.459 bateaux assurés se répartissaient comme suit :

- Zone Europe : 37%
- Année sabbatique Atlantique : 3%
- Zone Antilles : 25%
- Zone TDM : 38%

Cette proportion est exactement l'inverse d'un portefeuille équilibré d'un assureur Français.

Malgré cela, notre sinistralité s'est maintenue les premières années entre 50 et 65%, ce qui démontre l'utilité de la sélection.

Fin Juillet, AMLIN nous a demandé d'amener le portefeuille à l'équilibre demandé par toutes les Compagnies d'assurance qui couvrent le Monde : 3 Europe pour 1 Hors Zone.

Pour répondre positivement à cette demande, STW souhaite s'appuyer sur les adhérents qui naviguent en zone Europe ou qui ne sont pas encore partis en Grand Voyage.

Pourquoi penser à notre Partenariat Assurances uniquement lorsqu'il s'agit de partir ?

Depuis 2006, nous faisons des efforts soutenus pour continuer à proposer des contrats négociés et complets.

Il est temps que chacun prenne la mesure de l'aide qu'il peut nous apporter en venant solidairement et massivement soutenir nos efforts en nous rejoignant pour leur assurance Europe. Si vous restez en Europe, vous aurez la satisfaction d'avoir participé à l'effort solidaire pour maintenir actifs les contrats Antilles et TDM, et ceci à un meilleur tarif et avec un bon contrat. Si à votre tour vous partez après une année d'assurance Europe au minimum, vous serez satisfait d'avoir obtenu, par votre ancienneté, un tarif toujours associatif.

Ces contrats et ce tarif ne pourront être maintenus que si les résultats continuent à s'améliorer.

C'est donc de votre responsabilité de chef de bord de naviguer avec prudence et attention et de ne pas se fier entièrement sur l'électronique du bord. Le RIPAM est clair : la veille physique doit être assurée. Autrement, tous les autres adhérents en pâtiront.

### 3°) Perspectives

Nous devons rechercher un Partenaire Assurances pour les bateaux pour lesquels nous n'avons pas de solutions actuellement.

Pour consolider notre Partenariat avec ANP et ne pas être à la merci d'un gros sinistre, nous devons, avec votre aide, arriver à la répartition 3 Europe pour 1 ANT/TDM. Ce point est essentiel et nous comptons sur votre implication pour votre propre assurance mais aussi pour faire passer le message vers des amis plaisanciers autour de vous.

Cette opération sera lancée prochainement par la Commission Assurances. Elle s'appuiera sur des propositions et des nouveautés qui, nous en sommes certains, inciteront de nombreux adhérents à rejoindre les assurances via STW. Ce rééquilibrage permettra d'ouvrir, comme avant, les portes des assurances Grand Voyage via STW.

Philippe Boyer

\*\*\*\*\*